

## TARIFS EAU A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018 PART AMP

### Tarifs applicables sur le périmètre de la délégation du service public de l'eau de la Métropole Aix-Marseille Métropole - Territoire Marseille-Provence

EAU POTABLE	TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2018
<b>1) Tarif général au compteur</b>	
Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	
- De 0 à 15 m3 par semestre	0,1603 €
- Au-delà de 15 m3 par semestre	0,1603 €
<b>2) Tarif général à la jauge</b>	
2.1) Redevance annuelle d'entretien de prise	
- Débit inférieur ou égal à 3/10ème de module	16,6464 €
- Débit supérieur à 3/10ème de module	33,2928 €
2.2) Redevance annuelle par 1/10ème de module	31,2120 €
<b>3) Tarif spécifique "immeubles collectifs à usage d'habitation"</b>	
Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	
- De 0 à 15 m3 par semestre et par logement	0,1603 €
- Au-delà de 15 m3 par semestre et par logement	0,1603 €
<b>4) Tarif spécifique "espaces verts privés"</b>	
4.1) Abonnement par an	
Diamètre 015	2,4970 €
Diamètre 020	4,9939 €
Diamètre 030	15,6060 €
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
4.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1603 €
<b>5) Tarif spécifique "industriel"</b>	
5.1) Abonnement par an	
Diamètre 015	2,4970 €
Diamètre 020	4,9939 €
Diamètre 030	15,6060 €
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
5.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	
- De 0 à 20 000 m3 par semestre	0,1603 €
- De 20 001 à 40 000 m3 par semestre	0,1603 €
- De 40 001 à 80 000 m3 par semestre	0,1603 €
- Au-delà de 80 000 m3 par semestre	0,1603 €
<b>6) Tarif spécifique "agriculture"</b>	
6.1) Abonnement par an	
Calculé sur la base d'une redevance annuelle par hectare	62,4240 €
6.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	
- De 0 à 3 000 m3 par hectare et par an	0,0104 €
- Au-delà de 3 000 m3 par hectare et par an	0,0728 €
<b>7) Tarif spécifique "espace public"</b>	
Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,0316 €

EAU POTABLE	TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2018
<b>8) Tarif spécifique "incendie"</b>	
8.1) Abonnement par an	
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
8.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1603 €
<b>9) Tarif spécifique "temporaire"</b>	
9.1) Abonnement par an	2,4970 €
9.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1603 €
<b>10) Tarif spécifique "temporaire à usage agricole"</b>	
10.1) Abonnement par an	
Diamètre 015	2,4970 €
Diamètre 020	4,9939 €
Diamètre 030	15,6060 €
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
10.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1603 €

<b>TARIFS EAU BRUTE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018 PART AMP</b>	
<b>EAU BRUTE</b>	<b>TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2018</b>
<b>1) Tarif général au compteur - Eau brute</b>	
1.1) Abonnement par an	
Diamètre 015	2,4970 €
Diamètre 020	4,9939 €
Diamètre 030	15,6060 €
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
1.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1443 €
<b>2) Tarif général à la jauge - Eau brute</b>	
2.1) Redevance annuelle d'entretien de prise	
- Débit inférieur ou égal à 3/10ème de module	16,6464 €
- Débit supérieur à 3/10ème de module	33,2928 €
2.2) Redevance annuelle par 1/10ème de module	28,0908 €
<b>3) Tarif spécifique à la vanne</b>	
3.1) Redevance annuelle d'entretien de prise	6,0810 €
3.2) Redevance annuelle pour fourniture d'eau brute, exprimée en 1/2 litre par seconde	138,7759 €
<b>4) Tarif spécifique "espaces verts privés" - Eau brute</b>	
4.1) Abonnement par an	
Diamètre 015	2,4970 €
Diamètre 020	4,9939 €
Diamètre 030	15,6060 €
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
4.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1443 €
<b>5) Tarif spécifique "industriel" - Eau brute</b>	
5.1) Abonnement par an	
Diamètre 015	2,4970 €
Diamètre 020	4,9939 €
Diamètre 030	15,6060 €
Diamètre 040	41,6160 €
Diamètre 060	57,2220 €
Diamètre 080	68,6664 €
Diamètre 100	104,0400 €
Diamètre > ou = 150	135,2520 €
5.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	
- De 0 à 20 000 m <sup>3</sup> par semestre	0,1443 €
- De 20 001 à 40 000 m <sup>3</sup> par semestre	0,1443 €
- De 40 001 à 80 000 m <sup>3</sup> par semestre	0,1443 €
- Au-delà de 80 000 m <sup>3</sup> par semestre	0,1443 €
<b>6) Tarif spécifique "agriculture" - Eau brute</b>	
6.1) Abonnement par an	
Calculé sur la base d'une redevance annuelle par hectare	62,4240 €
6.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	
- De 0 à 3 000 m <sup>3</sup> par hectare et par an	0,0094 €
- Au-delà de 3 000 m <sup>3</sup> par hectare et par an	0,0655 €
<b>7) Tarif spécifique "temporaire" - Eau brute</b>	
7.1) Abonnement par an	2,4970 €
7.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1443 €
<b>8) Tarif spécifique "temporaire à usage agricole" - Eau brute</b>	
8.1) Abonnement par an	2,4970 €
8.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,1443 €
<b>9) Tarif spécifique "biodiversité" - Eau brute</b>	
9.1) Redevance annuelle de vérification et d'entretien de prise	57,2220 €
9.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,0361 €
<b>10) Tarif spécifique "Espace Public" - Eau brute</b>	
Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé	0,0300 €

## Tarifs des ventes en gros à l'extérieur du périmètre du Territoire de Marseille-Provence

### PART AMP

EAU POTABLE EN GROS	VALEUR DE BASE VOTEE LE 26/06/2014 : PEDD003-189/14CC
<b>1) Tarif des ventes d'eau potable en gros</b> 1.1) Abonnement par an en fonction du débit en litres/seconde 1.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé - Volumes potabilisés - Volumes potabilisés excédentaires	684,9910 €  0,0299 € 0,1794 €
EAU BRUTE EN GROS	VALEUR DE BASE VOTEE LE 26/06/2014 : PEDD003-189/14CC
<b>2) Tarif des ventes d'eau brute en gros</b> 2.1) Abonnement par an en fonction du débit en litres/seconde - Dotation avant 1956 - Dotation après 1956 - Dotation de saison 2.2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé - Volumes normaux - Volumes de saison - Volumes excédentaires	805,6240 € 4 748,6310 € 2 857,1840 €  0,0230 € 0,1200 € 0,7200 €
<p><b>Les tarifs des ventes en gros seront révisés à chaque exercice civil par l'application du coefficient Kn pour l'eau potable et du coefficient Tn pour l'eau brute définis respectivement aux articles 87.1 et 87.2 du contrat de Délégation du service public de l'eau du Territoire Marseille-Provence.</b></p>	